



# 14 février 2018

## 66 MINUTES POUR LA CCNT 66



## Mobilisation du secteur social et médico-social !

Le 14 février prochain, l'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT appelle les salarié.e.s du secteur social et médico-social à se mobiliser massivement face à la dégradation de plus en plus inquiétante des conditions de travail dans les établissements. Celles-ci sont liées aux politiques d'austérité budgétaire relayées par NEXEM, syndicat employeur de la CCNT 66 (3 000 associations, plus de 320 000 salarié.e.s concerné.e.s).

### **Contexte et enjeu des futures négociations :**

Depuis plus de deux ans, NEXEM annonce sa volonté de s'attaquer à la CCNT 66 et de mettre en place une convention collective unique et étendue sur la BASS qui signerait la mort de nombre de dispositions conventionnelles conquises depuis plus de 50 ans.

### **Aujourd'hui, NEXEM va plus loin encore :**

- Elle a annoncé en novembre 2017 aux organisations syndicales siégeant en CNPN (Commission Nationale Paritaire de Négociation) sa décision d'ouvrir le secteur social et médico-social au secteur lucratif et aux financements privés. **Ceci marque une rupture historique avec toutes les valeurs qui ont présidées dans les établissements depuis plus d'un demi-siècle !**
- Elle envisage de négocier localement les budgets d'établissements avec les organismes de tarification (Agence Régionale de Santé, Conseils départementaux, métropoles etc..), **ce qui constituerait une rupture totale avec l'égalité des droits pour les salarié.e.s, garantie par la CCNT 66 et une disparité de moyens et de traitement entre établissements.**

Un positionnement particulièrement grave de conséquences qui ont amené les organisations syndicales CGT, FO et SUD à quitter la table de négociations.

### **Ces orientations s'inscrivent dans une casse programmée du secteur :**

➤ *Fin de l'opposabilité des conventions collectives et accords collectifs du travail pour les établissements médicaux sociaux et sociaux ayant contracté un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec la mise en place, dès 2018, de l'article 70 de la loi de financement de la Sécurité Sociale.*

➤ *Projet de loi « SERAFIN-PH » (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des personnes Handicapé.e-s) avec la mise en place de la tarification à l'activité dont on connaît les conséquences dramatiques à l'hôpital public.*

Toutes ces mesures n'ont évidemment qu'un seul objectif : la réduction drastique des coûts de fonctionnement des établissements au travers de la mise en concurrence des associations via des appels à projets, et l'ouverture au secteur privé lucratif.

***Une situation totalement inacceptable dans un contexte social déjà gravement dégradé.***

### **Le malaise et le « mal être » au travail des salarié.e.s n'ont jamais été aussi prégnants :**

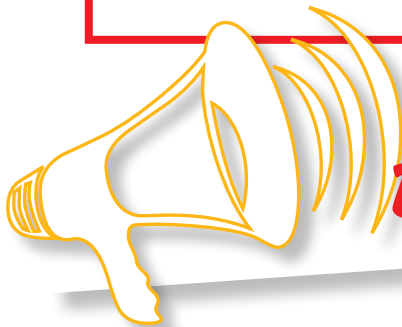
- ▶ **Dégradation inquiétante des conditions de travail des salarié.e.s et d'accompagnement des usagers,**
- ▶ **Manque de plus en plus criant de moyens pour faire face aux missions qui leurs sont confiées,**
- ▶ **Situation de stress, épuisement au travail lié à la perte de sens de nos missions, méthodes de management du personnel calquées sur le secteur productif et marchand, non reconnaissance des personnels,**
- ▶ **Augmentation importante des arrêts de travail, burn out et accidents du travail,**
- ▶ **Précarisation de plus en plus importante des professionnel.le.s, souvent de jeunes diplômé.e.s, avec un taux de CDD record, salarié.e.s restant illégalement sous CDD souvent durant des années,**
- ▶ **Non prise en compte par NEXEM des résultats de l'enquête du cabinet « Technologia » commanditée par les partenaires sociaux sur la sinistralité inquiétante dans la CCNT 66 (inaptitudes, invalidité etc.),**
- ▶ **Salaires bloqués depuis plus de 17 ans avec une chute de plus de 26 % du pouvoir d'achat sur cette période.**

# 14 FÉVRIER 2018

## 66 MINUTES POUR LA CCNT 66

### Mobilisation du secteur social et médico-social !

**IL Y A URGENCE À RÉAGIR ET À SE MOBILISER POUR STOPPER CETTE SPIRALE INFERNALE qui détruit toutes les valeurs fondatrices du secteur, met à mal des milliers de travailleurs sociaux et impacte gravement la prise en charge des usagers !**



## **TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION !**

**UNE RÉUNION DE LA CNPN 66 AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉ.E.S. SE TIENDRA LE 14 FÉVRIER 2018 À 10H00 AU SIÈGE DE NEXEM À PARIS.**

**L'UFAS CGT appelle tous les salarié.e.s du secteur social et médico-social :**

- ➔ **A débrayer dans tous les établissements, durant 66 minutes (en référence à la CCNT66) ce même jour, à partir de 10 heures.**
- ➔ **A tenir des AG du personnel.**
- ➔ **A interpeller les directions et les conseils d'administration sur la base des revendications portées par les salarié.e.s**



Un rassemblement sera organisé ce jour-là à 10 heures devant le siège de NEXEM, 14 rue de la Tombe Issoire à Paris, métro Saint-Jacques - ligne 6



#### **Bulletin de contact et de syndicalisation**

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

**Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - ufass@santer.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 81